



Bienvenue au CDI

publié le 28/11/2018

Le CDI, acronyme du Centre de Documentation et d'Information, accueille les élèves pour leurs activités et recherches pédagogiques ainsi que la lecture. Il offre un accès aux ressources physiques et numériques de l'établissement.



- Les missions du professeur documentaliste se déclinent en 3 axes :

Mettre en œuvre l'acquisition d'une culture de l'information et des médias par les élèves,
Organiser et mettre à disposition les ressources pédagogiques et documentaires de l'établissement,
Ouvrir l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel.

Son enseignement s'inscrit dans une progression des apprentissages et s'appuie sur le [référentiel de compétences de l'Éducation aux Médias et à l'Information](#) (EMI).

En diversifiant les ressources, les méthodes et les outils, il contribue au développement de l'esprit critique face aux sources d'information.

- Les élèves disposent d'un portail d'information spécifique à l'établissement : [ESIDOC](#).

Ils peuvent ainsi accéder à la base des documents du CDI ou à des ressources numériques, connaître les nouveautés (livre et magazines), proposer un achat et se former à la méthodologie de la recherche d'information.

[Voici le lien vers les horaires d'ouverture du CDI](#)

Portfolio



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.